



Recevez la feuille verte en vous inscrivant à la newsletter sur le site [www.argences.com](http://www.argences.com)



### Horaires Mairie

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

### Animations de Noël

- **Promenades gratuites en calèche** samedi 24 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

- Chalet de l'association *Mine de rien*: samedi 24 déc. de 10h à 15h et jeudi 29 déc. de 9h à 13h.

- Le **manège** sera présent jusqu'au 31 décembre.

**Bibliothèque** : fermeture du 24 décembre au 2 janvier 2017 inclus.

L'Institut National de l'Information Géographique et Forestier (IGN) va procéder à des travaux sur les communes du Calvados avec l'autorisation d'entrer sur les propriétés publiques et privées (cf. arrêté préfectoral du 21/11/16).

L'INSEE réalisera une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 2 au 17 janvier 2017 sur la commune.



**Le SMEOM** : Les bacs bleus ne sont plus collectés.

Si vous n'êtes pas venu récupérer votre conteneur lors des distributions vous pouvez le retirer à l'accueil du SMEOM aux heures d'ouverture. Une colonne à verre sera également installée à proximité du Forum d'Argences.

### Brèves du Conseil municipal du lundi 12 décembre 2016

- **Les tarifs de la cantine et de la garderie** augmenteront de 1% à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017. La volonté du Conseil municipal est en effet de maintenir une hausse régulière mais raisonnée pour ne pas peser sur le budget des familles. Ces nouveaux tarifs sont disponibles sur le site internet de la Ville.

-Nouveauté : **tarifs de location** des salles communales – 1er janvier 2017

La salle de restauration ne sera plus louée à des tiers. Seuls le Forum et la cafétéria seront proposés à la location. Tous les nouveaux tarifs seront prochainement consultables sur le site Internet..

-Règlement intérieur du **nouveau gymnase** : pour le bien-être et le confort de tous, un règlement intérieur d'utilisation du nouveau gymnase et du nouveau dojo a été adopté lors du dernier Conseil. Il sera bientôt affiché au gymnase et sur le site Internet.

**Démarche en ligne.** A partir du 01/01/17, vous pouvez effectuer en ligne vos démarches administratives de demandes d'actes d'état civil, de recensement militaire et de changements de coordonnées directement sur le site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### Le territoire de la CDC Val ès dunes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre nouvelle CDC comptera 23 communes pour une population de 17 273 habitants : Condé-sur-Iffs, Ferville-Bray, Airan, Billy, Poussy-la-Campagne, Conteville, Cesny-aux-Vignes, Ouezy, Chicheboville, Moulton, Frénoville, Bellengreville, Argences, Canteloup, Cléville, Cagny, Emiéville, Vimont, St-Ouen-du-Mesnil-Oger, St-Pierre-du-Jonquet, Janville, Saint-Pair et Banneville-la-Campagne.

Huit conseillers communautaires représenteront la commune d'Argences (élus lors du Conseil municipal du 12/12/16): *Dominique DELIVET, Marie-Françoise ISABEL, Martine BUTEUX, Lydie MAIGRET, Amand CHOQUET Michel COMBE, Jacques-Yves OUIN et Brigitte FIQUET ASSIRATI.*



**Electricité.** En raison de travaux sur le réseau, des coupures électriques auront lieu mardi 17 janvier 2017 entre 8h30 et 12h dans le quartier du Mesnil, chemin de Blamont, des Bruyères et route de Canteloup.



### Bonne nouvelle!

**Le centre aquatique Dunéo rouvre ses portes le mercredi 21 décembre 2016 à 10h** après la fermeture technique et non le 2 janvier 2017 comme indiqué dans la feuille verte de décembre.

Du 2 au 22 janvier, c'est les « Jours Résolution » : -50% sur les activités et entrée découverte pour tester les espaces et les activités.

☎09.71.00.14.14 – [www.ca-duneo.fr](http://www.ca-duneo.fr)

**Une enquête publique** pour la modification n°2 du PLU d'Argences permettant d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU, se tiendra en Mairie du 9 décembre 2016 à 15h30 au 12 janvier 2017 à 17h30. Dossier consultable en Mairie. Un registre des observations sera mis à disposition. Permanences du commissaire enquêteur en mairie lundi 26 décembre et jeudi 12 janvier de 15h30 à 17h30. Renseignements au 02.31.27.90.61.

### Règles de sécurité

- Désormais, l'entrée de l'école élémentaire Ste Marie se fait par la rue Frilley et le chemin de Béneauville. Pour faciliter l'accès des enfants en toute sécurité, merci de bien vouloir stationner votre véhicule sur le parking situé place des Tilleuls.

- Un accès sécurisé a été créé via la sente et le parking situé au niveau du nouveau gymnase. Aucun stationnement gênant hors case ne sera toléré place des Marronniers et dans l'impasse du Tennis club devant les barrières d'accès à l'allée des écoles !

**Rappel** : pour la rédaction d'un arrêté municipal (pour des travaux, l'occupation du domaine public...), pensez à faire votre demande auprès de la Police municipale au moins 15 jours avant la date de l'évènement.

### La rubrique verte vous donne des conseils !

**LES JACINTHES** Côté culture, les jacinthes nécessitent une exposition ensoleillée ou semi-ombragée et un sol drainé. Les bulbes de jacinthes se plantent à 10 cm de profondeur et 15 cm de distance, en automne. Les jacinthes sont rustiques et peuvent donc rester en terre tout l'hiver, tant que le sol est bien drainant. Cependant, au fil des ans, les bulbes s'épuisent et la floraison devient moins généreuse. Aussi, pour en profiter plus longtemps, il est conseillé de sortir les bulbes une fois le feuillage séché et de les laisser se reposer au frais, dans une cave, avant de les replanter à l'automne suivant.

*Peut-on replanter un bulbe de jacinthe qui a été forcé à Noël ?* Le cas des bulbes en pot : après le forçage, le bulbe est épuisé. Il ne produira donc rien de beau au printemps. Si vous patientez le temps qu'il refasse ses réserves, vous pourriez avoir de bonnes surprises l'année d'après ! Ne conservez pas les bulbes « à l'air libre », ils ne produiront plus rien.



# Argences Manifestations



**Jeudi 12 janvier**

**Atelier** astuces et conseils sur le thème «*jeu quiz Echo* »

de 14h à 16h à la mairie d'Argences.  
Gratuit - Sur inscription au 02.31.23.03.13

**Dimanche 8 janvier**  
Remise des lots aux gagnants de la **tombola de l'UCIA** au Forum à 13h30



**Vendredi 20 janvier**

Assemblée générale du **comité de jumelage** à la salle Familles Rurales à 20h30.

**Samedi 14 janvier**  
Vœux du Maire au Forum à 19h



**Sam 21 & dim 22 janvier**

Loto du **Twirling club** au Forum  
Réservation au 06.67.78.65.56

Samedi : ouverture des portes à 19h  
Dimanche : ouverture des portes à 13h



**Samedi 21 janvier**

L'heure du conte pour les tout-petits à la **bibliothèque** à 10h30 sur le thème de *l'hivers*. Sur réservation au 02.31.26.20.45 (*places limitées*).



**Samedi 28 janvier**

Repas de l'association **Gym Expression** en Valès dunes. Informations: [gymexpression14370@gmail.com](mailto:gymexpression14370@gmail.com)



**Dimanche 29 janvier**

Le **club de judo** d'Argences organise une rencontre interclubs dans l'ancien gymnase.  
[argences.judoclub@gmail.com](mailto:argences.judoclub@gmail.com)



**Janvier : Animations du Club Magic Normand**

à l'arrière-scène du Forum. Infos: [club.magic.normand@gmail.com](mailto:club.magic.normand@gmail.com)

Vend 6 et 20 janv à 20h : soirée amicale - Gratuit  
Dim 8 à 11h : tournoi Moderne, 7€  
Sam 21 janv à 11h : tournoi Legacy Open – 10€

**Très bonne  
année 2017**